

Subvention exceptionnelle à l'Association Bisontine des Cadres Demandeurs d'Emploi

M. LE MAIRE, Rapporteur : L'Association Bisontine des Cadres Demandeurs d'Emploi a été créée le 4 octobre 1994. Le but de cette association est de maintenir les cadres adhérents au sein d'un réseau de relations économiques.

A ce titre, l'association veut favoriser la synergie entre les décideurs en activité et les cadres souhaitant rester actifs. De ce fait, l'association organise de nombreuses réunions avec les entreprises et différents partenaires économiques.

Elle organise une conférence le 11 décembre sur les évolutions de l'économie évolutive et les déséquilibres qu'elles entraînent, ainsi que sur les réactions des acteurs économiques. L'intervenant à ce débat est M. OBADIA, consultant.

Aussi, afin d'aider à la réalisation de cette manifestation, l'Association des Cadres Demandeurs d'Emploi a souhaité une subvention exceptionnelle de 5 000 F de la Ville de Besançon.

Le Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Développement Economique, est invité à statuer ; en cas d'accord, cette somme sera réglée sur les crédits 961.0/691.30200 de l'exercice courant.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.